



# Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
31 janvier 2014  
Français  
Original : arabe

Assemblée générale  
Soixante-huitième session  
Point 110 de l'ordre du jour  
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité  
Soixante-neuvième année

## **Lettres identiques datées du 29 janvier 2014, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Syrie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à nos lettres concernant les activités terroristes menées par des organisations liées à Al-Qaida et le soutien apporté à ces activités par l'Arabie saoudite, je tiens à appeler votre attention sur les informations suivantes.

Tentant désespérément de mettre en échec une solution politique à la crise en Syrie, le Royaume d'Arabie saoudite a une fois encore opté pour la violence et le terrorisme en sabotant la Conférence de Genève. Il a parrainé une initiative en vue de mettre fin aux querelles entre les groupes terroristes armés, tels que l'État islamique en Iraq et au Levant, le Front islamique, l'Armée des Moudjahidin, le Front Al-Nosra et d'autres. Il a tout mis en œuvre sur les plans financier, militaire et logistique pour unifier leurs rangs contre l'État syrien et faire échouer une solution politique à la crise.

À cette fin, les autorités saoudiennes se sont tournées vers le Saoudien, cheikh Abdullah bin Sulayman al-Muhaysini, une des personnalités religieuses suivie par les groupes jihadistes, qui considèrent que ses fatwas ont un caractère obligatoire. Elles l'ont chargé de lancer ce qu'il appelle l'« Initiative de l'Oumma », qui a été adoptée après des consultations avec des érudits de la communauté islamique (oumma), dont le soi-disant « homme sage de l'oumma », Ayman al-Zawahiri. Cette initiative vise à instaurer un cessez-le-feu immédiat entre les factions islamistes qui sont en conflit dans tout le pays et exige qu'un accord soit conclu entre les groupes terroristes *takfiristes* suivants : l'État islamique en Iraq et au Levant, le Front islamique, l'Armée des Moudjahidin, le Front des révolutionnaires de Syrie et le Front Al-Nosra.

L'initiative a été planifiée par les autorités saoudiennes. Elle s'appuie sur certaines fatwas et appels lancés par des responsables d'Al-Qaida dans le monde.



L'État islamique en Iraq et au Levant a répondu à l'appel lancé par Al-Zawahiri pour qu'il soit mis fin aux luttes intestines. Le dirigeant du Front Al-Nosra a lui aussi exprimé son accord dans un enregistrement sonore. Le Front islamique et l'Armée des Moudjahidin ont publié une déclaration commune, le 26 janvier 2014, soutenant ladite Initiative de l'Oumma.

Le fait que le soutien apporté par l'Arabie saoudite est allé de pair avec les appels lancés par la direction d'Al-Qaida montre que le rôle que ce pays joue en Syrie et dans la région a évolué, passant d'une aide discrète à un appui ouvert à Al-Qaida et aux organisations qui lui sont associées, quelle que soit leur dénomination. Cette situation constitue une violation flagrante et sans précédent des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution [1267 \(1999\)](#), qui soulignent toutes que les États Membres doivent s'abstenir d'apporter toute forme d'appui, actif ou passif, à des entités ou à des personnes qui participent ou sont associées à des actes terroristes.

Compte tenu de ce qui précède, le Gouvernement de la République arabe syrienne demande que des mesures soient prises afin que les comités créés par le Conseil de sécurité pour lutter contre le terrorisme inscrivent le Front islamique et l'Armée des Moudjahidin sur la liste des entités terroristes associées à Al-Qaida, aux côtés de l'État islamique en Iraq et au Levant et du Front Al-Nosra, qui ont tous deux été ajoutés sur la liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1267 \(1999\)](#) concernant les individus et entités associés à Al-Qaida.

Afin de veiller à l'application des résolutions du Conseil de sécurité qui soulignent que la coopération internationale et toutes les formes d'action sont nécessaires pour combattre le terrorisme, la République arabe syrienne demande au Conseil de sécurité de faire pression sur le Royaume d'Arabie saoudite pour que celui-ci s'abstienne d'apporter une forme d'appui actif ou passif aux activités terroristes en Syrie qui sont menées par des groupes ayant diverses dénominations, qui appartiennent à Al-Qaida. Ces groupes reçoivent un soutien direct et indirect, dissimulé ou ouvert, de certains États dans la région et ailleurs, au premier rang desquels figure le Royaume de l'Arabie saoudite.

Refuser de s'attaquer au terrorisme qui se développe en Syrie reviendrait à ruiner les efforts qui sont actuellement déployés à Genève en vue de trouver une solution politique. Cela permettrait au terrorisme de s'étendre à d'autres États, en particulier aux États voisins qui abritent et entraînent des terroristes avant de les faire passer illégalement en Syrie à travers leur territoire.

Vous trouverez ci-joint une copie de la déclaration connue sous le nom d'Initiative de l'Oumma, à laquelle il est fait référence plus haut, et d'un document signé par le Front islamique et l'Armée des Moudjahidin, dans lequel les deux groupes souscrivent à l'initiative.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, au titre du point 110 de l'ordre du jour intitulé « Mesures visant à éliminer le terrorisme international », et du Conseil de sécurité.

Le Conseiller,  
Chargé d'affaires par intérim  
(Signé) Mazen **Adi**

## Initiative de l'Oumma

Gloire à Dieu, qui a dit « Mais non! Par ton Seigneur! Ils ne croiront pas tant qu'ils ne t'aient pas demandé de juger leurs disputes tout en ne trouvant, au fond d'eux-mêmes, aucun mécontentement à l'égard de ce que tu auras décidé, et qu'ils ne se soumettront pas totalement (à ta sentence) » (Coran 4:65).

Gloire et paix au Messager de Dieu, à ses compagnons et à sa famille.

La communauté islamique (oumma) traverse une période difficile. Le jihad au Levant se trouve à un carrefour dangereux. Si les conciliateurs n'insistent pas pour que notre voix soit unifiée et nos différences aplanies, il entrera dans une nuit sombre de sang et de conflit dont Dieu seul connaît la fin.

Notre prophète (que la paix soit sur lui) nous a légué une voie lumineuse le jour comme la nuit, et quiconque abandonne cette voie est condamné. Il a indiqué la voie que les croyants doivent suivre lorsque éclate un conflit : ils doivent se tourner vers le Livre sacré et la pratique de son Messager (que la paix soit sur lui). Dieu le Tout-Puissant a dit : « Mais non! Par ton Seigneur! Ils ne croiront pas tant qu'ils ne t'aient pas demandé de juger leurs disputes tout en ne trouvant, au fond d'eux-mêmes, aucun mécontentement à l'égard de ce que tu auras décidé, et qu'ils ne se soumettront pas totalement (à ta sentence) ».

Aujourd'hui, la communauté islamique a besoin que ses érudits définissent la position de la charia au sujet du conflit qui fait rage au Levant. Cette position consiste à se soumettre à la loi de Dieu sans mise en garde ni condition, comme l'ont conclu plusieurs érudits qui se sont réunis.

Commentant le verset sacré « Si deux groupes de croyants se combattent, rétablissez entre eux la concorde! » (Coran 49:9), le livre *Dans l'ombre du Coran* rappelle que le Coran enjoint aux croyants qui n'appartiennent à aucune des deux parties en conflit de se réconcilier. Si l'une des parties refuse la réconciliation ou n'accepte pas le jugement de Dieu sur le désaccord, les croyants doivent la combattre jusqu'à ce qu'elle se soumette au jugement de Dieu.

Pour déterminer qui est l'opresseur et qui est la victime, la question doit être soumise à la loi de Dieu le Tout-Puissant.

Aujourd'hui, j'ai rencontré toutes les parties au conflit. J'ai relevé quelques points de convergence dans leurs points de vue, et toutes ont reconnu qu'il fallait se soumettre à la loi de Dieu.

La présente initiative, qui sera connue sous le nom d'Initiative de l'Oumma, vise à apporter des éclaircissements.

Nous nous sommes consultés avec les érudits de la communauté islamique dans l'Est et dans l'Ouest, que Dieu permette que l'Initiative épargne le sang des monothéistes et leur permette de parler d'une seule voix.

Nous sommes heureux et, avec la permission de Dieu, nous avons vu un signe positif dans le fait que le grand sage de la communauté islamique, le jihadiste cheikh Ayman al-Zahawiri, a fait une déclaration tôt ce matin et exprimé le même point de vue que nous avons l'intention de faire connaître. Il semble que Dieu nous envoie un signe pour dire que cette initiative sera couronnée de succès.

Les points abordés dans l'Initiative de l'Oumma sont les suivants :

1. Un cessez-le-feu immédiat entrera en vigueur dans l'ensemble du Levant;
2. Un tribunal de la charia composé de juges indépendants acceptables pour toutes les parties sera mis en place;
3. Tous les bataillons opérant sur le champ de bataille qui signent la présente Initiative garantissent que les décisions du tribunal de la charia seront appliquées;
4. Le frère du centre de la campagne pour le jihad présentera 10 spécialistes de la charia appartenant aux factions restées en dehors des luttes actuelles, telles que les Faucons de la gloire, le Bataillon vert, la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa et d'autres, que nous considérons tous comme des jihadistes ayant une foi pure. Leurs noms seront soumis aux factions en conflit afin qu'elles puissent choisir le plus grand nombre possible de personnes qu'elles jugent acceptables et qu'elles expliquent pourquoi elles ont rejeté les autres noms.

Si les factions ne s'accordent pas sur des noms, les négociateurs présenteront d'autres candidats. Le champ de bataille au Levant ne manquera pas d'érudits et d'étudiants compétents, qu'ils soient des étrangers ou des partisans sur place.

Nous sommes convaincus que ce mécanisme est nécessaire. Sinon, beaucoup de temps s'écoulera avant qu'on puisse choisir des arbitres;

5. Dans les cinq jours suivant l'annonce de l'Initiative de l'Oumma, les parties indiqueront si elles acceptent de se soumettre à l'arbitrage du tribunal de la charia. Cette période commencera avec la publication de la présente déclaration et durera donc du 22 au 26 Rabi I A.H. 1435;
6. Un centre des médias sera créé sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook afin d'annoncer et de commenter les résultats de l'arbitrage;
7. Chaque partie désignera un représentant qui devra relayer ses vues et négocier;
8. Les juges fixeront des délais pour l'examen de toutes les questions. Si un retard est occasionné par une partie, les juges seront contraints de le signaler et demanderont à ceux qui sont du côté du bien de faire en sorte que cette partie accepte à nouveau l'arbitrage et la réconciliation;
9. Nous espérons que l'État islamique en Iraq et au Levant, le Front islamique, l'Armée des Moudjahidin et le Front révolutionnaire de Syrie feront des déclarations dans les délais prévus pour indiquer qu'ils acceptent cette entreprise. Nous espérons aussi que le Front el-Nosra et les autres groupes sur le champ de bataille au Levant feront connaître leur position à cet égard, et que les érudits, les moudjahidin, les écrivains et les journalistes de la communauté islamique soutiendront l'initiative.

Enfin, nous engageons la communauté islamique à se mobiliser, à soutenir l'initiative et à la signer sur le site Web. Nous conjurons les dirigeants des moudjahidin de placer les intérêts de l'oumma avant ceux de leurs groupes. À chacun, nous disons : « Si vous n'agissez pas ainsi, il y aura des troubles sur terre et une grande corruption » (Coran 8:73).

Si vous n'agissez pas ainsi, le Levant entrera dans un interminable conflit dont seul Dieu connaît la fin. Si vous n'agissez pas ainsi, qu'advient-il de la loi de Dieu, au nom de laquelle nous avons pris les armes? Si vous n'agissez pas ainsi,

vous aurez violé le commandement de notre Seigneur, qui a dit : « Mais non! Par ton Seigneur! Ils ne croiront pas tant qu'ils ne t'aient pas demandé de juger leurs disputes tout en ne trouvant, au fond d'eux-mêmes, aucun mécontentement à l'égard de ce que tu auras décidé, et qu'ils ne se soumettront pas totalement (à ta sentence) ».

Dieu est souverain en son commandement, mais la plupart des gens ne le savent pas.

Cheikh Dr. Abdullah bin Muhammad bin Sulayman al-Muhaysini  
Royaume d'Arabie saoudite  
23 janvier 2014, 9 h 21

## **Déclaration de soutien à l'Initiative de l'Oumma**

Au nom de Dieu, le miséricordieux et compatissant.

Que Dieu, Seigneur de l'univers, soit loué et que la gloire et la paix soient sur notre prophète Mahomet, et sur toute sa famille et ses compagnons.

Il a été indiqué que les dirigeants du Front islamique, à titre individuel et collectif, et ceux de l'Armée des Moudjahidin ont accepté toutes les initiatives en vue d'un arbitrage fondé sur la loi de Dieu. Ces initiatives devraient avoir des échéances précises et être présidées par des juges dignes de foi, elles devraient faire référence aux choses en les désignant sous l'appellation donnée par la charia, elles devraient dénoncer la partie agressive qui a refusé d'accepter l'arbitrage fondé sur la charia, elles devraient suivre les prescriptions de notre charia.

Bien que chacun sache qu'une certaine partie a refusé d'accepter toutes les précédentes initiatives et bien que les partisans de la présente initiative n'aient pas cité cette partie, et encore moins adopté une position à cet égard fondée sur la charia, nous déclarons par la présente que nous soutenons et acceptons la nouvelle initiative connue sous le nom d'Initiative de l'Oumma.

Nous demandons à Dieu de faire en sorte que cette initiative soit couronnée de succès, de protéger les vies des fidèles moudjahidin et de leur accorder son soutien.

Choura (conseil) du Front islamique  
Choura (conseil) de l'Armée des Moudjahidin  
25 Rabi I A.H. 1435  
26 janvier 2014